



Déclaration sur la situation politique d'Haïti

Papeete | 30-31 janvier 2023

- CONSIDÉRANT** que, depuis le 9 janvier 2023, date à laquelle le mandat des dix derniers sénateurs haïtiens a pris fin, le Parlement d'Haïti ne compte officiellement plus aucun représentant élu ;
- CONSIDÉRANT** que la situation sécuritaire en Haïti se détériore et fait face à une recrudescence des violences par les gangs criminels dans l'ensemble du pays, alors que la population haïtienne est confrontée à une grave crise humanitaire et sanitaire ;
- CONSTATANT** que, selon les Nations unies, le peuple haïtien subit la pire situation d'urgence humanitaire et de droits humains qu'il ait connue depuis des décennies, et qu'il faut de toute urgence rétablir la sécurité et le pouvoir judiciaire puisqu'on ne peut prétendre à des élections honnêtes, transparentes et démocratiques sans garanties sécuritaires ;
- RAPPELANT** que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie vise notamment à promouvoir la démocratie, l'État de droit et les droits de la personne dans l'espace francophone ;

Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réuni à Papeete les 30 et 31 janvier 2023 :

- PREND ACTE** de la suspension *de facto* de la section haïtienne de l'APF en raison de l'absence d'élus au Parlement haïtien ;
- CONSIDÈRE** alarmant le vide institutionnel créé par la fin du mandat des sénateurs et l'absence d'élections légitimes organisées en Haïti depuis 2016 ;
- SOUHAITE** la reconstruction politique, sociale et économique du pays afin de soutenir le peuple haïtien dans ses aspirations légitimes à la stabilité et au développement ;
- EXHORTE** la communauté internationale, particulièrement l'Organisation des Nations unies, à rétablir la sécurité en Haïti, de façon à permettre l'application de la constitution haïtienne et l'organisation d'élections libres et crédibles ;
- ENCOURAGE** la recherche d'une solution durable, impliquant aussi les femmes et les jeunes, aux crises multidimensionnelles auxquelles fait face le peuple haïtien, et la restauration de la démocratie et de la paix en Haïti ;

- INVITE** les sections membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à suivre avec la plus grande attention l'évolution de la situation politique et sécuritaire ;
- SOUTIENT** les efforts visant à créer les conditions nécessaires à l'organisation d'élections libres, justes et transparentes, et au rétablissement des instances démocratiques haïtiennes ;
- OFFRE** son soutien au peuple haïtien et sa disponibilité à mettre en œuvre des actions de coopération destinées au renforcement des institutions parlementaires, notamment au renforcement des capacités de l'administration parlementaire haïtienne en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel.